

## Mouvement intra-académique 2017

Bienvenue dans notre académie!

Cette publication contient toutes les informations nécessaires pour vous permettre de muter au plus juste de vos souhaits pour la rentrée prochaine. Bonne lecture!

A l'issue du mouvement inter-académique commence une deuxième phase, celle du mouvement intraacadémique. Chaque académie rédige à cette occasion une circulaire rectorale où figurent les éléments de barème qui permettront d'affecter les collègues dans cette académie.

Cette année, l'administration rectorale a décidé de supprimer l'attribution automatique des 50 pts d'entrée dans le métier pour tous les néo-titulaires arrivant dans l'académie. Il s'agit de se mettre en conformité avec la note de service ministérielle et les pratiques des autres académies. Cette année, seuls les collègues ayant formulé la demande de bonification à l'inter pourront l'obtenir à l'intra sur leur premier vœu large. Pour les autres, ils auront toujours la possibilité de l'utiliser pour les deux prochains mouvements inter et intra.

Cette année encore le SNES-FSU Créteil a alerté le rectorat et le ministère, dès le mouvement interacadémique, sur l'augmentation du déséquilibre dans le barème du fait de l'importance prise par les bonifications familiales par rapport aux autres bonifications. Cela conduit de fait à un mouvement à deux vitesses.

Pour l'académie de Créteil, la phase intra-académique est également l'occasion de voir se prolonger ces dispositions. Le rectorat de Créteil a cependant décidé cette année de ne pas apporter de modifications - outre celle concernant les 50 points pour les stagiaires - dans le barème de l'intra.

Pour cette phase de mutation intra-académique, nous vous invitons à prendre contact avec nos élus afin de formuler au mieux vos vœux. Vous pouvez le faire à l'adresse suivante <u>mutations@creteil.snes.edu</u> ou lors des réunions dont les lieux et dates seront communiqués ultérieurement sur notre site. Comme les années précédentes, nous proposerons des rendez-vous individuels aux collègues syndiqués. Vous trouverez des informations supplémentaires en consultant également <u>notre site internet.</u>

#### Sommaire:

Éditorial	 P. 1
1. Calendrier de la phase intra-académique	 P. 2
2. Comment faire vos vœux à l'intra ?	 P. 3-4
3. Comment procéder pour saisir et envoyer votre demande ?	 P. 5
4. Cartes des établissements de l'académie	 P. 6-8
5. Tableau des zones de remplacement	 P. 9
6. Liste des groupements de communes et codes 93, 94 et 77	 P. 10
7. Nous contacter	 P. 12
8. Bulletin d'adhésion (titulaire et stagiaire)	 P. 13-14
9. Fiche de suivi de mutation intra (poste fixe et TZR)	 P. 15-17

# 1. Le calendrier de la phase INTRA-ACADEMIQUE 2017

Attention! Veillez bien à vous conformer aux dates pour éviter les mauvaises surprises et risquer de ne pas voir pris en compte les vœux que vous avez formulé ou certaines bonifications.

13 mars au 29 mars inclus jusqu'à 14h	Période de saisie des vœux sur SIAM via Iprof
	Date limite d'envoi des dossiers de demande de priorité au titre du handicap.
	Date limite de dépôt des dossiers « postes spécifiques »
7 avril	Date limite d'envoi, par les candidats, des formulaires de confirmation de demande de mutation, signés, éventuellement corrigés, visés par le chef d'établissement, à la DPE du Rectorat, accompagnés de toutes les pièces nécessaires. <b>Pour les 3 zones.</b>
Du 28 au 2 mai	Affichage des barèmes par le Rectorat avant la tenue des groupes de travail de vérification des vœux et barèmes. Période très courte où vous devez vérifier votre barème, le contester si nécessaire et envoyer toutes les pièces justificatives éventuellement manquantes (par courrier adressé par voie hiérarchique, fax et courriel au Rectorat avec double à la section académique du SNES).
12 mai	Envoi des confirmations de saisie des préférences
12 mai	Groupe de travail sur les postes spécifiques académiques
15 mai	Date limite de réception à la DPE des demandes écrites de modification des barèmes retenus.
15 mai	Groupe de travail sur les priorités au titre du handicap
Du 16 au 19 mai	Groupes de travail au Rectorat sur la vérification des barèmes et des vœux.
Du 22 mai (12h) au 23 mai (12h)	
Date limite de réception à la DPE des ultimes demandes de correction des barèmes par les candidats ayant vu leurs barèmes rectifiés à l'issue des GTA	2 <sup>ème</sup> Affichage sur SIAM des barèmes retenus à l'issue des GT
29 mai	Retour des confirmations de saisie des préférences
Du 12 au 15 juin	Formations paritaires mixtes académiques (FPMA) : affectations.
A partir du 12 juin	Selon la date de passage, affichage des résultats sur SIAM I-Prof
Du 12 au 16 juin (12h)	Demandes de révision d'affectations
23 juin	Examen des révisions d'affectation
Du 10 au 13 juillet	Groupes de travail au Rectorat sur la phase d'ajustement des TZR

## 2. Comment faire vos vœux à l'Intra?

La complexité de la circulaire du mouvement intra de Créteil, disponible sur le site du rectorat, ne permet pas de résumer en quelques lignes les règles du mouvement. C'est pour cela que nous vous invitons à nous contacter pour prendre un rendez-vous avec un commissaire paritaire du SNES-FSU. En attendant, voici quelques éléments importants du barème :

## - Vous êtes stagiaire : Vous êtes obligé de faire une demande de mutation !

- Le premier vœu large non restrictif est bonifié de 50 points à condition d'avoir activé la bonification
   lors de l'inter. Il s'agit d'un vœu COM, GEO, DPT, ACA tout type de poste (code\*)
- Vous avez la possibilité de formuler 25 vœux.
- Étant participant obligatoire soyez vigilant sur les règles de l'extension (voir ci-contre).

#### Important si vous êtes agrégé:

Si vous faites des vœux lycées, soit un établissement, soit tous postes en lycée dans une commune, un groupement de commune ou un département (code 1), vous bénéficierez de 160 points supplémentaires. Attention, cette bonification ne peut pas être cumulée avec la bonification de 50 points (cf. ci-dessus).

Précisions concernant la règle d'extension: Les candidats, qui doivent obligatoirement recevoir une affectation à la rentrée 2017 (notamment les professeurs stagiaires, les personnels affectés à titre provisoire) et qui ne sont pas satisfaits sur leurs vœux (d'où l'intérêt d'élargir suffisamment les vœux et d'y inclure des vœux ZR), voient leur demande traitée selon la procédure dite d'extension des vœux. L'extension s'effectue toujours à partir du premier vœu formulé par l'intéressé et avec le barème le moins élevé attaché à l'un des vœux. Ce barème comporte les points liés à l'ancienneté de poste et l'ancienneté d'échelon. Dans le cadre de la procédure d'extension des vœux, seront examinés successivement les postes en établissement, puis en zone de remplacement dans les départements de l'académie selon l'ordonnancement suivant :

- Val de Marne / ZR 94 / Seine St Denis / ZR 93 / Seine et Marne / ZR 77
- Seine St Denis / ZR 93 / Seine et Marne / ZR 77 / Val de Marne / ZR 94
- Seine et Marne / ZR 77 / Seine St Denis / ZR 93 / Val de Marne / ZR 94.

#### Les types de vœux, leur codification et leur signification :

	<u> </u>
Type de vœu	Code
Établissement précis	ETB
Lycée	LYC
Commune	COM
Groupe de communes	GEO
Département	DPT
Académie	ACA
Zone de remplacement infradépartementale	ZRE
Zone de remplacement départementale	ZRD
Zone de remplacement académique	ZRA

#### - Vous êtes titulaire (sur ZR ou poste fixe) :

- Vous voulez un poste fixe: Vous pouvez formuler jusqu'à 25 vœux, qui peuvent être (du plus précis au plus large) des établissements, des communes, des groupements de communes, vous pourrez préciser le type de poste (lycée = 1, collège = 4 ou indifférent = \*). Si vous n'obtenez pas votre mutation, vous conservez le poste que vous occupez actuellement.
- Si vous souhaitez rester TZR: saisissez tout de même des préférences sur votre ZR en vous connectant à I-Prof. Cette saisie se fait au même moment que celle des vœux de l'intra mais attention à ne pas confondre saisie des préférences sur la ZR actuelle avec saisie des vœux de l'intra. Vous n'avez pas besoin de demander votre ZR dans les vœux de l'intra, puisque vous en êtes déjà titulaire. Si vous le faites, ce vœu sera invalide et donc supprimé par l'administration. N'hésitez pas à contacter le secteur TZR à l'adresse suivante: tzr@creteil.snes.edu

#### - Vous subissez une mesure de carte scolaire (MCS):

Un poste doit être supprimé à la rentrée suivante. Vous subissez donc une mesure de carte scolaire. Vous pourrez prétendre à une bonification de 1500 points et conserver l'ancienneté de poste acquise, si vous procédez ainsi :

Formuler le vœu ETAB (établissement) que vous quittez par MCS; Un vœu tout poste dans la commune (COM) de l'établissement que vous quittez par MCS; Un vœu tout poste dans le département (DPT) de l'établissement que vous quittez par MCS Un vœu académique (ACA)

Attention si vous formulez d'autres vœux, ils seront considérés comme des vœux correspondant à un choix personnel de mutation. Ils ne seront donc pas bonifiés. De plus, si vous êtes affecté sur un de ces vœux, vous serez considéré comme ayant muté et de ce fait, vous repartirez à zéro pour le calcul de l'ancienneté de poste et le cas échéant, des points de sortie d'éducation prioritaire.

# 3. Comment procéder pour saisir et envoyer votre demande?

#### SAISIE DE VOTRE DEMANDE PAR INTERNET :

Du 13 mars midi au 29 mars 14h exclusivement sur SIAM www.education.gouv.fr/iprofsiam (SIAM, Système d'Information et d'Aide pour les Mutations, intégré dans l'application Iprof).

#### L'accès à IProf se fait avec :

Le compte utilisateur : initiale du prénom accolée au nom (ex : hdurand pour Hervé Durand).

Le mot de passe (si vous ne l'avez pas encore modifié) : votre numen.

En cas de difficulté de connexion liée à votre identifiant et/ou votre mot de passe, vous pouvez contacter la cellule accueil du rectorat au 01.57.02.61.51. Durant toute la période de saisie, vous pouvez vous reconnecter pour modifier éventuellement vos vœux. Une fois votre demande saisie, n'hésitez pas à vous connecter de nouveau avec votre mot de passe personnel pour vérifier que votre demande est bien enregistrée.

## **ACCUSÉ DE RÉCEPTION (AR):**

Il arrive dans les établissements à partir du 29 mars par courrier électronique. Le réclamer aussitôt au chef d'établissement. Le vérifier, le corriger en rouge si nécessaire, le signer. Y joindre toutes les pièces justificatives nécessaires numérotées. Rendre l'ensemble (AR + pièces justificatives) au chef d'établissement qui les vérifiera et les transmettra au plus tard : le vendredi 7 avril (pour les zones A, B et C).

**ATTENTION:** Pour les personnels entrants dans l'académie, c'est à eux de renvoyer l'AR à la DPE, visé par leur chef d'établissement et accompagné des pièces justificatives nécessaires avant le vendredi 7 avril (pour les zones A, B et C). Il est cependant souhaitable d'obtenir du chef d'établissement que ce soit lui qui effectue la transmission. Dans ce cas, pensez à faire des photocopies pour conserver un double de cet AR et des pièces jointes, et demandez un reçu au chef d'établissement, attestant du dépôt.

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES:

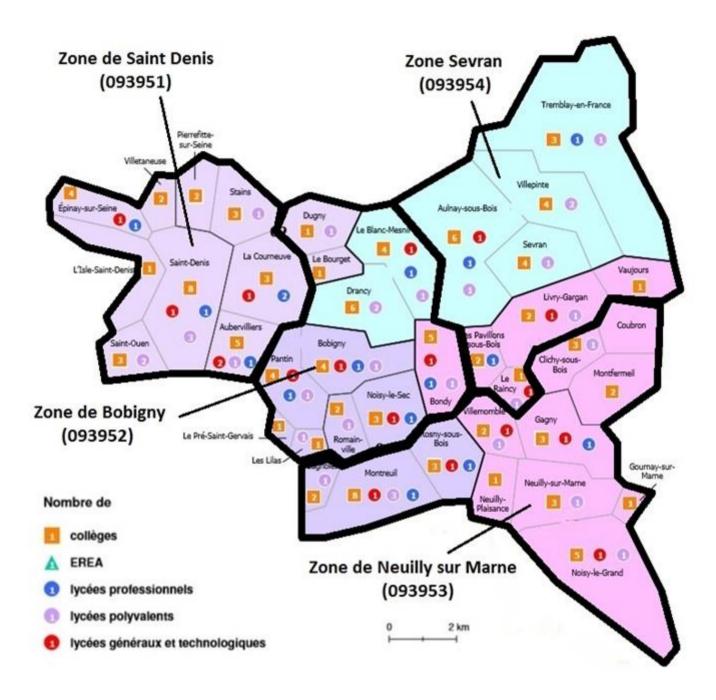
Nous attirons votre attention sur l'extrême importance de ces pièces. **Toute situation ouvrant droit à bonification doit être justifiée.** Les pièces sont à joindre à l'AR ou à transmettre avant le 12 mai (c'est à dire avant le début des groupes de travail de vérification des vœux et barèmes). Aucune pièce manquante ne sera réclamée par le Rectorat et ce dernier n'acceptera aucune pièce au-delà de cette date.

DONC : vérifiez votre dossier plutôt deux fois qu'une et gardez-en un double. Adressez une copie de l'AR et des pièces justificatives à la section académique du SNES-FSU Créteil (3 rue Guy de Gouyon du Verger 94 112 ARCUEIL CEDEX ou mutations@creteil.snes.edu) avec la fiche syndicale, au plus vite. Nos interventions sont d'autant plus pertinentes et efficaces qu'elles s'appuient sur un dossier bien renseigné.

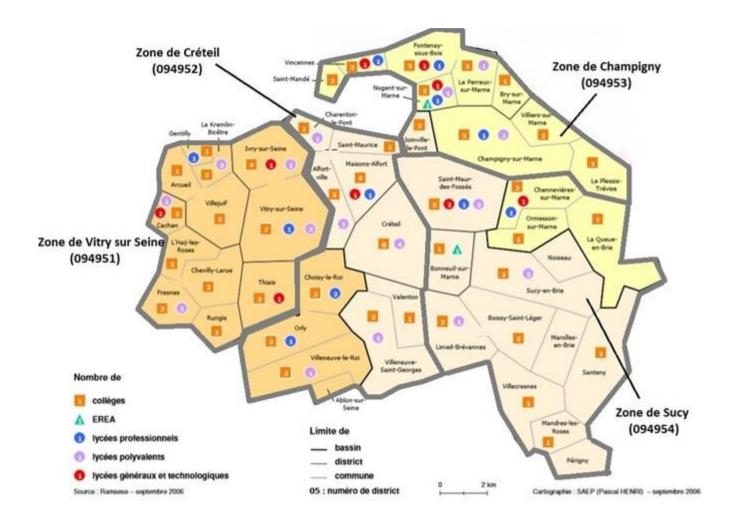
ATTENTION: le barème figurant sur l'AR n'a pas été vérifié. Il n'est que la reprise des informations que vous avez fournies en vous connectant. Certains éléments nécessitent la production de pièces justificatives pour être validés. Seules les pièces justificatives renvoyées au plus tard le 15 mai seront prises en compte par le Rectorat. L'Administration rectorale, à l'issue de son travail de vérification, affiche les barèmes sur SIAM du 28 avril au 2 mai. C'est la dernière occasion pour chaque demandeur de vérifier son barème et d'en demander correction, si nécessaire, par courriel à la DPE en joignant les éventuelles pièces manquantes. N'oubliez pas de nous envoyer une copie de la demande.

#### 4. Cartes des établissements de l'académie

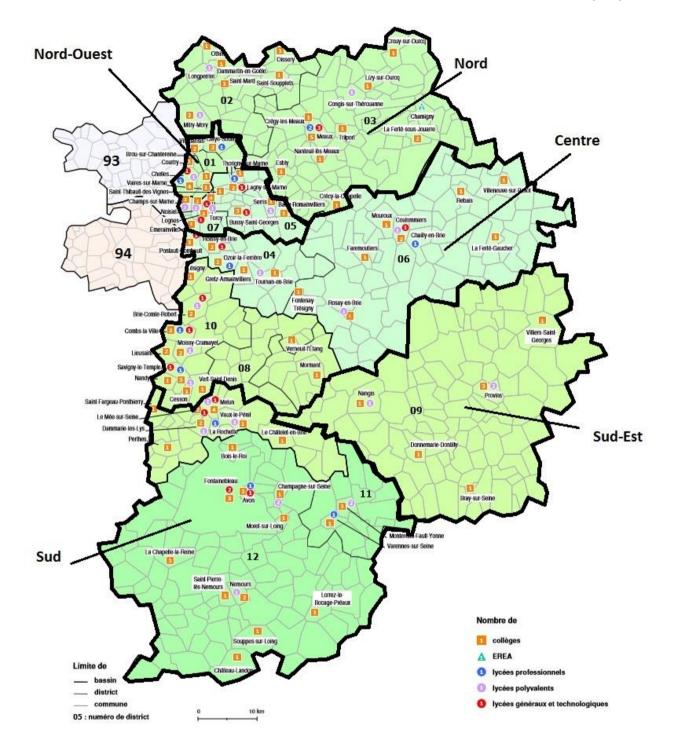
# Carte des établissements et communes de Seine Saint Denis (93)



# Carte des établissements et communes du Val de Marne (94)



# Carte des établissements et communes de Seine et Marne (77)



# 5. Tableau des zones de Remplacement

<u>SIGNALE</u> : \* si vous sollicitez une bonification familiale, utilisez le vœu "zone de remplacement départementale" : code ZRD.

ZONES	CODE A UTILISER	COMMUNES (la commune principale est indiquée et soulignée)
		TOUT LE DEPARTEMENT
SEINE ET MARNE	077006ZW	Pour les disciplines « agrégé et certifié » : philosophie, physique appliquée, italien, portugais, chinois, russe, arabe, hébreu, hôtellerie option techniques culinaires, science industrielle de l'ingénieur, biochimie, STMS.  Toutes les disciplines de lycées professionnels sauf génie électrique et comptabilité bureautique.
NORD	077001ZC	BAILLY ROMAINVILLIERS • CHAMIGNY • CONGISSURTHEROUANNE • CRECY LA CHAPELLE • CREGY LES MEAUX • CROUY SUR OURCQ • DAMMARTIN EN GOËLE • ESBLY•LIZY SUR OURCQ • LA FERTE SOUS JOUARRE • LONGPERRIER • MAGNY LE HONGRE • MITRYMORY• NANTEUIL LES MEAUX • MEAUX • OISSERY • OTHIS • SAINT GERMAIN SUR MORIN • SAINTMARD • SAINT SOUPPLETS • TRILPORT •
NORDOUEST	077002ZL	BROU • BUSSYSTGEORGES • CHAMPSSURMARNE • <u>CHELLES</u> • CHESSY • CLAYE • SOUILLY • COURTRY • EMERAINVILLE • LAGNY • LOGNES • MONTEVRAIN (nouvelle commune) • NOISIEL • SERRIS • STTHIBAULT LES VIGNES • THORIGNY • TORCY • VAIRESSURMARNE • VILLEPARISIS
CENTRE	077003ZV	BRIE COMTE ROBERT • CESSON • COMBS LA VILLE • COULOMMIERS • FAREMOUTIERS • FONTENAY TRESIGHY • GRETZ ARMAINVILLIERS • LA FERTE GAUCHER • LESIGNY • LIEUSAINT • MOUROUX • MOISSY CRAMAYEL• MORMANT • NANDY • NEUFMOUTIERS EN BRIE • OZOIR LA FERRIERE • PONTAULT COMBAULT • PRESLES EN BRIE • REBAIS • ROISSY EN BRIE • ROZAY EN BRIE • SAVIGNY LE TEMPLE • TOURNAN • VERNEUIL L'ETANG • VERT SAINT DENIS • VILLENEUVE SUR BELLOT
SUD	077004ZD	AVON • BOIS LE ROI • CHAMPAGNE SUR SEINE • CHATEAU LANDON • DAMMARIE LES LYS • FONTAINEBLEAU • LA CHAPELLE LA REINE • LA ROCHETTE • LE CHATELET EN BRIE • LE MEE SUR SEINE • LORREZ LE BOCAGE • MONTEREAU-FAULT-YONNE • MORET SUR LOING • MELUN • NEMOURS • PERTHES EN GATINAIS • SAINT FARGEAU PONTHIERRY• SOUPPES SUR LOING • VARENNES SUR SEINE • VAUX LE PENIL • VOISENON (MAINCY)
SUDEST	077005ZM	BRAY SUR SEINE • DONNEMARIEDONTILLY • NANGIS • <u>PROVINS</u> • VILLIERS SAINT GEORGES
SEINE SAINT DENIS	0939951L *	TOUT LE DEPARTEMENT
VAL DE MARNE	0949951F *	TOUT LE DEPARTEMENT

# 6. Liste des groupements de communes et codes correspondants 93 et 94

# GEO de Seine Saint Denis (93)

ZONE DE SAINT DENIS 093951	ZONE DE BOBIGNY 093952	ZONE DE NEUILLY S/MARNE 093953	ZONE DE SEVRAN 093954
SAINT DENIS	BOBIGNY	NEUILLY S/ MARNE	SEVRAN
ILE SAINT DENIS	DRANCY	NEUILLY PLAISANCE	AULNAY S/S BOIS
LA COURNEUVE	NOISY LE SEC	NOISY LE GRAND	VILLEPINTE
STAINS	PANTIN	GAGNY	LIVRY GARGAN
PIERREFITTE	ROMAINVILLE	GOURNAY	VAUJOURS
VILLETANEUSE	LE BOURGET	ROSNY S/S BOIS	LES PAVILLONS S/S BOIS
AUBERVILLIERS	BONDY	VILLEMOMBLE	TREMBLAY EN France
SAINT OUEN	LE BLANC MESNIL	MONTFERMEIL	LE RAINCY
EPINAY S/SEINE	LE PRE ST GERVAIS	CLICHY S/S BOIS	
	LES LILAS	MONTREUIL	
	DUGNY	BAGNOLET	

# GEO du Val de Marne (94)

ZONE DE VITRY SUR SEINE 094951	ZONE DE CRETEIL 094952	ZONE DE CHAMPIGNY 094953	ZONE DE SUCY 094954
VITRY SUR SEINE	CRETEIL	CHAMPIGNY S/MARNE	SUCY EN BRIE
VILLEJUIF	MAISONS ALFORT	VILLIERS SUR MARNE	ORMESSON
THIAIS	ALFORTVILLE	BRY SUR MARNE	BOISSY ST LEGER
IVRY S/SEINE	SAINT MAURICE	LE PERREUX SUR MARNE	BONNEUIL
LE KREMLIN BICETRE	CHOISY LE ROI	JOINVILLE LE PONT	CHENNEVIERES
CHEVILLY LARUE	VALENTON	NOGENT SUR MARNE	LIMEIL-BREVANNES
L'HAY LES ROSES	CHARENTON LE PONT	LE PLESSIS TREVISE	ST MAUR DES FOSSES
CACHAN	VILLENEUVE ST GEORGES	FONTENAY S/S BOIS	LA QUEUE EN BRIE
GENTILLY	ORLY	VINCENNES	VILLECRESNES
ARCUEIL	VILLENEUVE LE ROI	SAINT MANDE	SANTENY
RUNGIS		I	MANDRES LES ROSES
FRESNES			

# GEO de Seine et Marne (77)

ZONES GEOGRAPHIQUES	COMMUNES	ZONES GEOGRAPHIQUES	COMMUNES		
<b>CHELLES</b> 077953	BROU/CHANTEREINE - 077055 CHELLES - 077108 CLAYE SOUILLY - 077118 COURTRY - 077139 VAIRES/MARNE – 077479 VILLEPARISIS - 077514	COULOMMIERS 077957	COULOMMIERS - 077131 FAREMOUTIERS - 077176 LA FERTE GAUCHER - 077182 MOUROUX - 077320 REBAIS - 077385 VILLENEUVE/BELLOT - 077512		
<b>MITRY-MORY</b> 077951	MITRY-MORY - 077294 OISSERY SAINT PATHUS - 077344 OTHIS – 077349 SAINT-MARD – 077420 SAINT SOUPPLETS - 077437 DAMMARTIN EN GOELE - 077153 LONGPERRIER - 077259	<b>PROVINS</b> 077963	BRAY-SUR-SEINE - 077051 DONNEMARIE-DONTILLY - 077159 NANGIS - 077327 PROVINS - 077379 SOURDUN - 077459 VILLIERS ST GEORGES - 077519		
<b>LAGNY</b> 077952	BUSSY SAINT GEORGES - 077058 CHAMPS/MARNE - 077083 CHESSY - 077111 EMERAINVILLE - 077169 LAGNY - 077243 LOGNES - 077258 MONTEVRAIN - 077307 NOISIEL - 077337 ST THIBAULT DES VIGNES - 077438 THORIGNY/MARNE - 077464 TORCY - 077468 SERRIS - 077449	<b>MELUN</b> 077960	DAMMARIE LES LYS - 077152  LA ROCHETTE - 077389  LE CHATELET EN BRIE - 077100  LE MEE SUR SEINE - 077285  MELUN – 077288  PERTHES 077359  ST FARGEAU PONTHIERRY – 077407  VAUX LE PENIL - 077487  VOISENON - 077528		
<b>ROISSY-EN-BRIE</b> 077954	GRETZ-ARMAINVILLIERS – 077215 NEUFMOUTIERS EN BRIE -077336 OZOIR LA FERRIERE – 077350 PONTAULT-COMBAULT – 077373 PRESLES EN BRIE - 077377 ROISSY EN BRIE - 077390 TOURNAN EN BRIE - 077470	FONTAINEBLEAU 077961	AVON - 077014  BOIS LE ROI - 077037  CHAMPAGNE/SEINE - 077079  FONTAINEBLEAU - 077186  MORET/LOING - 077316  MONTEREAU FAULT YONNE – 077305  VARENNES/SEINE - 077482		
<b>ROZAY EN BRIE</b> 077958	ROZAY EN BRIE – 077393 FONTENAY-TRESIGNY – 077192 MORMANT - 077317 VERNEUIL L'ETANG - 077493	COMBS LA VILLE 077959	COMBS LA VILLE - 077122  MOISSY CRAMAYEL - 077296  BRIE COMTE ROBERT - 077053  LIEUSAINT - 077251  CESSON - 077067  LESIGNY - 077249  VERT SAINT DENIS - 077495  SAVIGNY LE TEMPLE - 077445  NANDY - 077326		
BAILLY ROMAINVILLIERS 077955	BAILLY ROMAINVILLIERS – 077018 MAGNY LE HONGRE – 077268 SAINT GERMAIN SUR MORIN – 077413 ESBLY – 077171 CRECY LA CHAPELLE - 077142	CHATEAU LANDON 077962	CHATEAU LANDON – 077099 LA CHAPELLE LA REINE – 077088 SOUPPES SUR LOING – 077458 LORREZ LE BOCAGE – 077261 NEMOURS – 077333 SAINT PIERRE LES NEMOURS - 077431		
<b>MEAUX</b> 077956	CHAMIGNY - 077078  CONGIS SUR THEROUANE - 077126  CREGY LES MEAUX - 077143  CROUY SUR OURCQ - 077148  LA FERTE SOUS JOUARRE - 077183  LIZY SUR OURCQ - 077257  MEAUX - 077284  NANTEUIL LES MEAUX - 077330  TRILPORT - 077475				

### 7. Nous contacter



Nos différentes adresses mails de contact pour vous accompagner et vous informer au quotidien :

Notre site internet <u>:www.creteil.snes.edu</u>

Mail: s3cre@snes.edu

https://twitter.com/snesfsucreteil



SECTEURS	ADRESSES
ACTION JURIDIQUE	actionjuridique@creteil.snes.edu
Collèges	college@creteil.snes.edu
CO-PSY	cop@creteil.snes.edu
CPE	cpe@creteil.snes.edu
EMPLOI	emploi@creteil.snes.edu
ENTRÉE DANS LE MÉTIER	stagiaires@creteil.snes.edu
LYCÉES	lycees@creteil.snes.edu
MUTATIONS	mutations@creteil.snes.edu
Non Titulaires	nontitulaires@creteil.snes.edu
SANTÉ – RÉADAPTATION	sante.readapt@creteil.snes.edu
TRÉSORERIE	tresorerie@creteil.snes.edu
TZR	tzr@creteil.snes.edu



BULLETIN D'ADHÉSION 2016-2017 (ou de renouvellement d'adhésion)

A remettre au trésorier du SNES de votre établissement ou au <u>SNES-FSU CRÉTEIL</u> 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil

IL EST INDISPENSABLE DE DATER ET SIGNER votre bulletin d'adhésion et le mandat SEPA (prélèvements)

des Enseignements											•
Identifiant SNES (si vous é										s classe, Cha PSY. CPE. Al	
Sexe : Fém. Masc.  Nom (utilisez le nom connu	Date de n		e bulletin de							er sa nature)	
Nom patronymique (de na	issance)		P	rénom			Si titulai	re :	Poste fixe	eZR	
Résidence, bâtiment, esca	alier						-	actuel :	Г	CDI	
								s partiel, q ie de recru			
N° et voie (rue, boulevard,.	)						-		ce (si différe	nte):	
Boite postale - Lieu dit - V	ille pour les	pays étran	gers				Échelon	: D	ate :		
Code postal Vil	le ou pays é	tranger							langue régio		
Téléphone fixe		Téléphone ;	nortable				Enseigna	nt en □	STS 🗆 (	e □ Formate classe prépa	
reiepiione nxe		relepitorie j							CNED □ C gique tuteur	NDP - CRDF	)
Courriel (respectez minusc	ules, majusc	ules et cara	ctères spéci	aux)			☐ Autre,	préciser :			
Affectation ministérielle (	ZR pour les T	TZR, Rector	at pour les s	tagiaires, Ét	tablissement	pour les titu	ılaires poste	fixe)		Code :	
Nom et ville										Codo	
Rattachement administration Nom et ville	tif (uniqueme	ent pour les	TZR)							Code :	
Établissement d'exercice										Code :	
Nom et ville										Quotité ho	raire :
Autres établissements d'é Code : N	exercice Iom et ville									Quotité ho	raire :
Code:	lom et ville									Quotité ho	raire :
Catégorie / échelon ou traitement	1	2		4	5	6	7	8	9	10	11
Certifiés, CPE, COP classe normale  Ou 10 prélèvements de	118,00 € 11,80 €	118,00 € 11,80 €	<b>145,00 €</b> 14,50 €	<b>172,00 €</b> 17,20 €	177,00 € 17,70 €	180,00 € 18,00 €	190,00 € 19,00 €	203,00 € 20,30 €	216,00 € 21,60 €	233,00 € 23,30 €	249,00 € 24,90 €
coût réel après crédit d'impôt  Agrégés classe normale	41,00 € 139,00 €	41,00 € 139,00 €	50,00 € 170,00 €	59,00 € <b>201,00</b> €	61,00 € <b>214,00</b> €	62,00 € <b>226,00</b> €	65,00 € <b>241,00</b> €	70,00 € <b>259,00</b> €	74,00 € 277,00 €	80,00 € 295,00 €	85,00 € <b>309,00</b> €
Ou 10 prélèvements de coût réel après crédit d'impôt	13,90 € 48,00 €	13,90 € 48,00 €	<i>17,00</i> € 58,00 €	20,10 € 69,00 €	21,40 € 73,00 €	22,60 € 77,00 €	24,10 € 82,00 €	25,9 89,00 €	27,70 € 95,00 €	29,50 € 101,00 €	30,90 € 106,00 €
raitement brut mensuel	inf. à 1100€	1101 à 1400 €	1401 à 1700 €	1701 à 2000 €	2001 à 2300€	2301 à 2600 €	2601 € et +		11,11	,	,
Contractuels – MA Du 10 prélèvements de	<b>40,00 €</b> 4,00 €	<b>70,00 €</b> 7,00 €	<b>100,00 €</b> 10,00 €	<b>130,00 €</b> 13,00 €	<b>150,00 €</b> 15,00 €	170,00 € 17,00 €	190,00 € 19,00 €				
oût réel après crédit d'impôt	14,00 €	24,00 €	34,00 €	45,00 €	51,00 €	58,00 €	65,00 €				
Autorisation CNIL: J'accepte informations académiques et nations											-
informatisés dans les conditions fixé 46 av. d'Ivry 75647 Paris cx 13 ou à						•					
Cotisation: MONTANT TOT	AL DE LA CO	TISATION		€ (voir ba	arème ou mod	le de calcul)			_	atoirement u	
☐ Prélèvements reconductibles parvenues avant le 30 novembre								celles	•	andat SEPA <i>paiement ré</i> c	
En cas de première adhésion, joign	nez un RIB et re	mplissez le ma	ndat SEPA ci-d	essous. Les prél	lèvements seron	t reconduits aut	omatiquement of	chaque	veut pas d	lire reconduc sation de plu	tible
année aux mêmes dates. Un courrie le montant et le mode du paiement.		•		•		icer cette recond	luction ou de m	odiner		lèvements)	sicuis
Si vous ne souhaitez pas c  Paiement par prélèvements au						ue les prélèveme	ents reconductib	les).			
☐ Paiement par chèque joint à l'e	ordre du SNES.					Date :		Sign	nature :		
MANDAT	En signant ce fon	mulaire de mand	lat, vous autorise	z (A) le SNES à e	envoyer des instr	uctions à votre be	anque pour débit	er votre compte	et (B) votre		
SEDA	banque à débiter Vous bénéficiez d	du droit d'être rer	nboursé par votr	e banque selon le	es conditions déc					nes	
Single Euro Payments Area Espace unique de palement en euros	Toute demande o présent mandat,							Vos droits, cor	cernant le	Syndi	cat National nseignements
Veuillez complét	ter en lettres	capitales e	n <mark>respectan</mark>	t le précasa	ge l	Pour le comp	ote de :			e de se	
						SNES	a d'Irme				
ADRESS	E 1					16, avenu 75647 PA	RIS Ced	ex 13			
ADRESS	E 2					Ref : COT	ISATION	SNES			
CODE	OSTA	L - V I						51125			
								à: Le:			
BIICH				MEDOLO	L LOWER			SIGNAT	URE :		
Paiement : X	récurrent ou		and a second			RE UN RIB			100000000000000000000000000000000000000	120.20 <b>.</b> 201 200.200	
		Do	ocument a rer	ivoyer a l'adre	sse maiquée	en haut du bu	meun d'adnés	ыоп	Ne rien ir	iscrire sous ce	rait

Identifiant créancier SEPA: FR 59 ZZZ 131547

Référence unique du mandat :



Référence unique du mandat :

# 77 - 93 - 94 2016-2017

# **BULLETIN D'ADHÉSION**

A remettre au trésorier du SNES de votre établissement ou à envoyer au SNES Créteil : 3, rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 ARCUEIL cedex - pour les isolé-e-s

Identifiant créancier SEPA: FR 59 ZZZ 131547

**STAGIAIRES** Il est indispensable de dater et signer le cadre central et le cas échéant le mandat SEPA.

Identifiant SNES (si vous étiez déjà adhérent)		
Sexe Masc Fém date de naissanc		Catégorie :
Nom (utilisez le nom connu du rectorat)		Certifié-e ☐ Agrégé-e ☐
Nom patronymique (de naissance) Prénom		CPE COPSY C
Résidence, bâtiment, escalier		Discipline
N° et voie (rue, boulevard)		
Code postal Ville ou pays étranger		MONTANT DE LA COTISATION
Téléphone fixe Téléphone portable	Fax	Certifié-e, CPE, COPSY :118 € ou dix prélèvements de 11,80 €
Adresse électronique :  (respectez minuscules, majuscules et caractères sp.	néciaux)	coût réel après déduction fiscale : 41€
	@ Code	Agrégé-e : 139 €
Nom et ville <b>Établissement d'exercice si différent</b>	Code	ou dix prélèvements de 13,90 € coût réel après déduction fiscale : 48€
l'accente de fournir au SNES et nour le seul usage syndical les données nécessaire	es à mon information et à l'examen de ma carrièr	re. Je demande au SNES de me communiquer les informations
	sion des commissions paritaires et l'autorise à fai	ire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements
académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occas informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01. les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES CRETEIL 3, ru	1978. Cette autorisation est à reconduire lors du	renouvellement de l'adhésion et révocable par moi-même dan
académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occas informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01. les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES CRETEIL 3, ru MONTANT COTISATION ANNUELLE	1978. Cette autorisation est à reconduire lors du	renouvellement de l'adhésion et révocable par moi-même dan
académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occas informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01. les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES CRETEIL 3, ru	1978. Cette autorisation est à reconduire lors du rue Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL CEDEX nues à la section académique <u>avant le 30 o</u> ier prélèvement doit intervenir au plus tard	renouvellement de l'adhésion et révocable par moi-même dan ( <u>ctobre 2016</u> ; en <u>9 fois</u> pour celles parvenues <u>avant le</u> en août. En cas de première adhésion, joignez un RIB e
académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occas informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01. les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES CRETEIL 3, rumontant COTISATION ANNUELLE  Mode de paiement:  Prélèvements reconductibles en 10 fois pour les cotisations parven 30 novembre 2016, puis 8 avant le 30 décembre 2016, etc Le dernic remplissez le mandat SEPA ci-dessous. Les prélèvements seront reconduits au sera alors possible de dénoncer cette reconduction ou de modifier le montant et le	1978. Cette autorisation est à reconduire lors du rue Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL CEDEX nues à la section académique avant le 30 o ler prélèvement doit intervenir au plus tard tomatiquement chaque année aux mêmes dates.	renouvellement de l'adhésion et révocable par moi-même dan ( <u>ctobre 2016</u> ; en <u>9 fois</u> pour celles parvenues <u>avant le</u> en août. En cas de première adhésion, joignez un RIB e
académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occas informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01. les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES CRETEIL 3, rumontant COTISATION ANNUELLE  Mode de paiement:  Prélèvements reconductibles en 10 fois pour les cotisations parven 30 novembre 2016, puis 3 avant le 30 décembre 2016, etc Le dernieremplissez le mandat SEPA ci-dessous. Les prélèvements seront reconduits au sera alors possible de dénoncer cette reconduction ou de modifier le montant et le Autres modes de paiement:  Prélèvements non reconductibles en 10 fois (mêmes règles liées à la dat	1978. Cette autorisation est à reconduire lors du rue Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL CEDEX nues à la section académique avant le 30 o ler prélèvement doit intervenir au plus tard tomatiquement chaque année aux mêmes dates. e mode du paiement.	renouvellement de l'adhésion et révocable par moi-même dan (Courte 2016 ; en 9 fois pour celles parvenues avant le en août. En cas de première adhésion, joignez un RIB e Un courrier vous informera à chaque rentrée scolaire. Il vou
académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occas informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01. les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES CRETEIL 3, ru MONTANT COTISATION ANNUELLE  Mode de paiement:  Prélèvements reconductibles en 10 fois pour les cotisations parven 30 novembre 2016, puis 8 avant le 30 décembre 2016, etc Le derni remplissez le mandat SEPA ci-dessous. Les prélèvements seront reconduits au sera alors possible de dénoncer cette reconduction ou de modifier le montant et le Autres modes de paiement :	1978. Cette autorisation est à reconduire lors du rue Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL CEDEX nues à la section académique <u>avant le 30 o</u> ier prélèvement doit intervenir au plus tard atomatiquement chaque année aux mêmes dates. e mode du paiement.  te de réception que pour les prélèvements recon	renouvellement de l'adhésion et révocable par moi-même dan (Courte 2016 ; en 9 fois pour celles parvenues avant le en août. En cas de première adhésion, joignez un RIB e Un courrier vous informera à chaque rentrée scolaire. Il vou
académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occas informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01. les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES CRETEIL 3, n MONTANT COTISATION ANNUELLE  Mode de paiement :  Prélèvements reconductibles en 10 fois pour les cotisations parven 30 novembre 2016, puis 8 avant le 30 décembre 2016, etc Le dernieremplissez le mandat SEPA ci-dessous. Les prélèvements seront reconduits au sera alors possible de dénoncer cette reconduction ou de modifier le montant et le Autres modes de paiement :  Prélèvements non reconductibles en 10 fois (mêmes règles liées à la dat remplissez le mandat SEPA ci-dessous.	1978. Cette autorisation est à reconduire lors du rue Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL CEDEX nues à la section académique avant le 30 o der prélèvement doit intervenir au plus tard atomatiquement chaque année aux mêmes dates. e mode du paiement.  te de réception que pour les prélèvements recon	renouvellement de l'adhésion et révocable par moi-même dan (  ctobre 2016 ; en 9 fois pour celles parvenues avant le en août. En cas de première adhésion, joignez un RIB e Un courrier vous informera à chaque rentrée scolaire. Il vou ductibles). En cas de première adhésion, joignez un RIB e
académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occas informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01. les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES CRETEIL 3, n MONTANT COTISATION ANNUELLE  Mode de paiement :  Prélèvements reconductibles en 10 fois pour les cotisations parven 30 novembre 2016, puis 8 avant le 30 décembre 2016, etc Le dernieremplissez le mandat SEPA ci-dessous. Les prélèvements seront reconduits au sera alors possible de dénoncer cette reconduction ou de modifier le montant et le Autres modes de paiement :  Prélèvements non reconductibles en 10 fois (mêmes règles liées à la dat remplissez le mandat SEPA ci-dessous.	1978. Cette autorisation est à reconduire lors du rue Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL CEDEX nues à la section académique avant le 30 o der prélèvement doit intervenir au plus tard atomatiquement chaque année aux mêmes dates, e mode du paiement.  Ite de réception que pour les prélèvements recon Date : Signa	ctobre 2016; en 9 fois pour celles parvenues avant le en août. En cas de première adhésion, joignez un RIB e Un courrier vous informera à chaque rentrée scolaire. Il vou ductibles). En cas de première adhésion, joignez un RIB e ature:
académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occas informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01. les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES CRETEIL 3, rumontant COTISATION ANNUELLE  Mode de paiement:  Prélèvements reconductibles en 10 fois pour les cotisations parven 30 novembre 2016, puis 8 avant le 30 décembre 2016, etc Le derniremplissez le mandat SEPA ci-dessous. Les prélèvements seront reconduits au sera alors possible de dénoncer cette reconduction ou de modifier le montant et le Autres modes de paiement:  Prélèvements non reconductibles en 10 fois (mêmes règles liées à la dat remplissez le mandat SEPA ci-dessous.  Chèque à l'ordre de SNES Créteil  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNE banque à débiter votre compte conformément aux instructions Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque se Toute demande de remboursement doit être présentée dans le	1978. Cette autorisation est à reconduire lors du rue Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL CEDEX nues à la section académique avant le 30 o der prélèvement doit intervenir au plus tard itomatiquement chaque année aux mêmes dates e mode du paiement.  It de de réception que pour les prélèvements recon Date : Signa Sign	ctobre 2016; en 9 fois pour celles parvenues avant le en août. En cas de première adhésion, joignez un RIB e Un courrier vous informera à chaque rentrée scolaire. Il vou ductibles). En cas de première adhésion, joignez un RIB e ature:
académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occas informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01. les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES CRETEIL 3, ru MONTANT COTISATION ANNUELLE  Mode de paiement:  Prélèvements reconductibles en 10 fois pour les cotisations parven 30 novembre 2016, puis 8 avant le 30 décembre 2016, etc Le derniremplissez le mandat SEPA ci-dessous. Les prélèvements seront reconduits au sera alors possible de dénoncer cette reconduction ou de modifier le montant et le Autres modes de paiement:  Prélèvements non reconductibles en 10 fois (mêmes règles liées à la dat remplissez le mandat SEPA ci-dessous.  Chèque à l'ordre de SNES Créteil  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNE banque à débiter votre compte conformément aux instructions Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque se Toute demande de remboursement doit être présentée dans le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat services de la loi de control de c	1978. Cette autorisation est à reconduire lors du rue Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL CEDEX nues à la section académique avant le 30 ou le prélèvement doit intervenir au plus tard atomatiquement chaque année aux mêmes dates, et mode du paiement.  The de réception que pour les prélèvements reconduire le mode du paiement.  Signation les conditions décrites dans la convention que vous 8 semaines suivant la date de débit de votre compouvez obtenir auprès de votre banque.  SNES  Pour le compte de :  SNES	ctobre 2016; en 9 fois pour celles parvenues avant le en août. En cas de première adhésion, joignez un RIB e Un courrier vous informera à chaque rentrée scolaire. Il vou ductibles). En cas de première adhésion, joignez un RIB e ature:
académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occas informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01. les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES CRETEIL 3, ru MONTANT COTISATION ANNUELLE  Mode de paiement:  Prélèvements reconductibles en 10 fois pour les cotisations parven 30 novembre 2016, puis 8 avant le 30 décembre 2016, etc Le derniremplissez le mandat SEPA ci-dessous. Les prélèvements seront reconduits au sera alors possible de dénoncer cette reconduction ou de modifier le montant et le Autres modes de paiement:  Prélèvements non reconductibles en 10 fois (mêmes règles liées à la dat remplissez le mandat SEPA ci-dessous.  Chèque à l'ordre de SNES Créteil  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNE banque à débiter votre compte conformément aux instructions Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque se Toute demande de remboursement doit être présentée dans le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat services de la loi de control de c	1978. Cette autorisation est à reconduire lors du rue Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL CEDEX nues à la section académique avant le 30 ou le prélèvement doit intervenir au plus tard atomatiquement chaque année aux mêmes dates, et mode du paiement.  Tet de réception que pour les prélèvements reconduire le mode du paiement.  Signatique de s'instructions à votre banque pour de du SNES.  Solon les conditions décrites dans la convention que vue se 8 semaines suivant la date de débit de votre compouvez obtenir auprès de votre banque.  SNES  46, avenue d'Ivr	ctobre 2016; en 9 fois pour celles parvenues avant le en août. En cas de première adhésion, joignez un RIB e Un courrier vous informera à chaque rentrée scolaire. Il vou ductibles). En cas de première adhésion, joignez un RIB e ature:
académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occas informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01. les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES CRETEIL 3, ru MONTANT COTISATION ANNUELLE  Mode de paiement:  Prélèvements reconductibles en 10 fois pour les cotisations parven 30 novembre 2016, puis 8 avant le 30 décembre 2016, etc Le derniremplissez le mandat SEPA ci-dessous. Les prélèvements seront reconduits au sera alors possible de dénoncer cette reconduction ou de modifier le montant et le Autres modes de paiement:  Prélèvements non reconductibles en 10 fois (mêmes règles liées à la dat remplissez le mandat SEPA ci-dessous.  Chèque à l'ordre de SNES Créteil  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNE banque à débiter votre compte conformément aux instructions Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque se Toute demande de remboursement doit être présentée dans le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat services de la loi de control de c	1978. Cette autorisation est à reconduire lors du rue Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL CEDEX nues à la section académique avant le 30 ou ler prélèvement doit intervenir au plus tard tomatiquement chaque année aux mêmes dates, e mode du paiement.  Tet de réception que pour les prélèvements recon Date : Signa	ctobre 2016; en 9 fois pour celles parvenues avant le en août. En cas de première adhésion, joignez un RIB e Un courrier vous informera à chaque rentrée scolaire. Il vou ductibles). En cas de première adhésion, joignez un RIB e ature:
académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occas informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01. les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES CRETEIL 3, ru MONTANT COTISATION ANNUELLE  Mode de paiement:  Prélèvements reconductibles en 10 fois pour les cotisations parven 30 novembre 2016, puis 8 avant le 30 décembre 2016, etc Le derniremplissez le mandat SEPA ci-dessous. Les prélèvements seront reconduits au sera alors possible de dénoncer cette reconduction ou de modifier le montant et le Autres modes de paiement:  Prélèvements non reconductibles en 10 fois (mêmes règles liées à la dat remplissez le mandat SEPA ci-dessous.  Chèque à l'ordre de SNES Créteil  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNE banque à débiter votre compte conformément aux instructions Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque se Toute demande de remboursement doit être présentée dans le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat services de la loi de control de c	1978. Cette autorisation est à reconduire lors du rue Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL CEDEX nues à la section académique avant le 30 ou le prélèvement doit intervenir au plus tard atomatiquement chaque année aux mêmes dates, et mode du paiement.  Tet de réception que pour les prélèvements reconduire le mode du paiement.  Signatique de s'instructions à votre banque pour de du SNES.  Solon les conditions décrites dans la convention que vue se 8 semaines suivant la date de débit de votre compouvez obtenir auprès de votre banque.  SNES  46, avenue d'Ivr	ctobre 2016; en 9 fois pour celles parvenues avant le en août. En cas de première adhésion, joignez un RIB e Un courrier vous informera à chaque rentrée scolaire. Il vou ductibles). En cas de première adhésion, joignez un RIB e ature:
académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occas informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01. les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES CRETEIL 3, ru MONTANT COTISATION ANNUELLE  Mode de paiement:  Prélèvements reconductibles en 10 fois pour les cotisations parven 30 novembre 2016, puis 8 avant le 30 décembre 2016, etc Le derniremplissez le mandat SEPA ci-dessous. Les prélèvements seront reconduits au sera alors possible de dénoncer cette reconduction ou de modifier le montant et le Autres modes de paiement:  Prélèvements non reconductibles en 10 fois (mêmes règles liées à la dat remplissez le mandat SEPA ci-dessous.  Chèque à l'ordre de SNES Créteil  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNE banque à débiter votre compte conformément aux instructions Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque se Toute demande de remboursement doit être présentée dans le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat services de la loi de control de c	1978. Cette autorisation est à reconduire lors du rue Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL CEDEX nues à la section académique avant le 30 ou ler prélèvement doit intervenir au plus tard tomatiquement chaque année aux mêmes dates, e mode du paiement.  Tet de réception que pour les prélèvements recon Date : Signa	renouvellement de l'adhésion et révocable par moi-même dans l'actobre 2016 ; en 9 fois pour celles parvenues avant le en août. En cas de première adhésion, joignez un RIB et Un courrier vous informera à chaque rentrée scolaire. Il vou ductibles). En cas de première adhésion, joignez un RIB et ature :  Sébiter votre compte et (B) votre pus avez passée avec elle. It vous avez passée avec elle. It vous droits, concernant le se second degrée de Sec
académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occas informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01. les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES CRETEIL 3, ru MONTANT COTISATION ANNUELLE  Mode de paiement:  Prélèvements reconductibles en 10 fois pour les cotisations parven 30 novembre 2016, puis 8 avant le 30 décembre 2016, etc Le derniremplissez le mandat SEPA ci-dessous. Les prélèvements seront reconduits au sera alors possible de dénoncer cette reconduction ou de modifier le montant et le Autres modes de paiement:  Prélèvements non reconductibles en 10 fois (mêmes règles liées à la dat remplissez le mandat SEPA ci-dessous.  Chèque à l'ordre de SNES Créteil  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNE banque à débiter votre compte conformément aux instructions Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque se Toute demande de remboursement doit être présentée dans le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat, sont expliqués dans un document que vous parésent mandat services de la loi de control de c	1978. Cette autorisation est à reconduire lors du rue Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL CEDEX nues à la section académique avant le 30 ou ler prélèvement doit intervenir au plus tard tomatiquement chaque année aux mêmes dates, e mode du paiement.  Tet de réception que pour les prélèvements recon Date : Signa	ctobre 2016; en 9 fois pour celles parvenues avant le en août. En cas de première adhésion, joignez un RIB e Un courrier vous informera à chaque rentrée scolaire. Il vou ductibles). En cas de première adhésion, joignez un RIB e ature:
académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occas informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01. les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES CRETEIL 3, ru MONTANT COTISATION ANNUELLE  Mode de paiement :  Prélèvements reconductibles en 10 fois pour les cotisations parven 30 novembre 2016, puis 8 avant le 30 décembre 2016, etc Le derniremplissez le mandat SEPA ci-dessous. Les prélèvements seront reconduits au sera alors possible de dénoncer cette reconduction ou de modifier le montant et le Autres modes de paiement :  Prélèvements non reconductibles en 10 fois (mêmes règles liées à la dat remplissez le mandat SEPA ci-dessous.  Chèque à l'ordre de SNES Créteil  MANDAT  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNE banque à débiter votre compte conformément aux instructions vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque se Toute demande de remboursement doit être présentée ans le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pur sent mandat, sont expliqués dans un document que vous pur sent mandat, sont expliqués dans un document que vous pur sent mandat, sont expliqués dans un document que vous pur sent mandat, sont expliqués dans un document que vous pur sent mandat, sont expliqués dans un document que vous pur sent mandat, sont expliqués dans un document que vous pur sent de l'explication de l'ex	1978. Cette autorisation est à reconduire lors du rue Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL CEDEX nues à la section académique avant le 30 ou ler prélèvement doit intervenir au plus tard tomatiquement chaque année aux mêmes dates, e mode du paiement.  Tet de réception que pour les prélèvements recon Date : Signa	renouvellement de l'adhésion et révocable par moi-même dan (  ctobre 2016 ; en 9 fois pour celles parvenues avant le en août. En cas de première adhésion, joignez un RIB e Un courrier vous informera à chaque rentrée scolaire. Il vou ductibles). En cas de première adhésion, joignez un RIB e ature :  Sébiter votre compte et (B) votre pus avez passée avec elle. Site. Vos droits, concernant le ses condidered de Second degré de Second degré de Second degré de Second degré Le :  Signé à :  Le :





# Shop supported below to be produced depth of second depth of s

MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE 2017			IMPORTANT Académie d'exercice à la rentrée 2017		
Discipline :	Option postulée :				
NOM(S) figurant sur le bulletin de salaire (en CAPITALES)			Sexe H ou F	Date de naissance	
Prénoms :		Nom de na	aissance :		
Adresse personnelle :					
Code postal	Commune :				
N° de téléphone personnel					
N° de téléphone portable		En fournissant ce nu oar SMS leur résultat	méro, les syndiqués a t, service mis en place	cceptent de recevoir e par le SNES et le SNEP.	
O Vous avez déposé un dossie				le double de votre demande	
- aites-vous des demandes de mu	tation sur postes spécifiques académic	gues? Oui () N	lon ()		
	ue du poste) :	•			
(remplissez et cochez les cadres  (entourez Catégorie la vôtre)  Agré	exerçant : en	formation continu _P A.E.		(contractuel, MA) O eignement supérieur O DCIO	
Cochez le n° (1 à 6) correspondar	t à votre cituation :	Nous âtes etes	nioiro 2016 2017 o	x-fonctionnaire E.N.	
Vous êtes titulaire { affecté affecté affecté en établissement ○ en zone Date de nomination sur ce posétablissement (ou ZR) d'affectation	à titre définitif  à titre provisoire  de remplacement   ste :  n actuelle (nom + commune) :  'une mesure de carte scolaire  te :	(enseignemen Ancienne affect Date d'affectat Vous êtes stag (enseignemen Ancienne affect Vous avez obt interacadémi O en disponit ATER Date O ATER	t, éducation, orienta ctation : tion dans l'ancien p giaire 2016-2017 ex t, éducation, orienta ctation : enu votre réintégra que. Dép. du poste ez votre réintégratique. Vous êtes : coilité (compléter le state du détachement rept. du poste avant congé parental (co	oste :  c-fonctionnaire hors E.N. ation)  Dép.:  tion lors du mouvement avant départ :  ion lors de la phase  1.) Date de début :  : : départ :	
		Date de début			
Type de demande : ○ ○	Rapprochement de conjoints le cadre Simultanée entre conjoints ci-dess	e (parent iso ous Simultane	olé, autorité parentale ée de non-conjoints;	e la résidence de l'enfant conjointe ou hébergement alterr NOM et discipline de la persor	
Vous êtes : marié  pacsé	concubin avec enfant(s)	Date de mariage	e / PACS :		
			-		
	conjoint(e) : Depuis le :		-		
<b>Au 1/09/2017</b> Nb. d'années de sé	paration:RRE: nb. d'enfants de	moins de 18 ans :	RC : nb. d'enfa	ants de moins de 20 ans :	
N° de carte syndicale  Date remise cotisation	J'accepte de fournir au SNES*/SNUEP*/SNI carrière. Je demande au SNES*/SNUEP*/SNI quelles il a accès à l'occasion des commiss	EP* et pour le seul usage s IEP* de me communiquer l sions paritaires et l'autoris	les informations académiques se à faire figurer ces inform	et nationales de gestion de ma carrière au ations dans des fichiers et des traitemen	
Nom(s) figurant sur la carte	informatisés dans les conditions fixées par les l'adhésion et révocable par moi-même dans le Cedex 13 / SNEP*, 76, rue des Rondeaux, 7  Date: Signature	es mêmes conditions que le 75020 Paris / <b>SNUEP*</b> , 38	droit d'accès en m'adressant	t au <b>SNES*</b> , 46, avenue d'Ivry, 75647 Pa	

# TRÈS IMPORTANT

JOINDRE À CETTE FICHE SYNDICALE UNE PHOTOCOPIE
DE TOUTES LES PAGES DU DOCUMENT DE « CONFIRMATION DE DEMANDE
DE MUTATION » AINSI QUE TOUTES LES PIÈCES JUSTIFICATIVES
POUR QUE NOUS PUISSIONS TRAITER VOTRE DOSSIER

	Ne rien inscrire	
Partie commune du barème	Échelon acquis au 30/08/2016 Classe normale : échelon ou par reclassement au 1/09/2016 Hors-classe : échelon Classe except. : échelon	
ă.	Nombre d'années de stabilité dans le poste au 31/08/2017 :	
Partie liée à la situation individuelle ou administrative	□ Affectation dans un établissement classé REP+ ou relevant de la politique de la ville :	
Bonifications liées à la situation familiale (RC, RRE, mutations simultanées)	□ Rapprochement de conjoints □ Mutation simultanée de conjoints □ Rapprochement de la résidence de l'enfant □ Mutation simultanée de non-conjoints	
Priorités	Dossier handicap Reconnaissance travailleur handicapé : OUI NON  1 <sup>re</sup> demande après reconversion Ex-fonctionnaire Réintégration  Dans ces trois derniers cas, indiquez le poste occupé précédemment :	

# FICHE À RENVOYER À VOTRE SECTION ACADÉMIQUE APRÈS LES RÉSULTATS DU MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE

# Affectation dans une zone de remplacement pour 2017-2018 NON SYNDIQUÉ(E)S, MERCI DE JOINDRE 2 TIMBRES

D	iscipline :		ostulée :	:			Si temps partiel demandé, QUOTITÉ :				
le	OM(S) figurar bulletin de sa n CAPITALES	laire				Date de naissance					naissance
Pr	énoms:					N	om de nai	ssar	nce:		
	dresse (perso										
C	code postal : L él. : courriel :	Com		Code postal : LILLI Commune :							
Sit	uation ad	ministrati	ve actue	lle :							
Cat	tégorie :	Agrégé(e)	Certifié(e)	P. EPS	GE CE	EPS	PLP		A.E.	CPE	CO-PSY
	ecté(e) sur la RIRE en CLA			de:							
É	<ul><li>Ancienne z</li><li>Date d'affe</li></ul>	té touché par année ? cone ? cotation sur ce ée 2017, êtes parème :	une mesure de la composite zone ?	par une m	olaire : Commune :						
	ancienneté d		nombre d'enfant(s) à charge:  • bonifications prioritaires sur la ZR au titre du handicap □ OUI □ NON								
	REMPLACEN	<b>É F É F</b> PE ÉTABL		S REMPLACEMENTS de courte ou moyenne durée							
2 3 4 5  * Saisis sur SIAM: □ OUI □ NON Si aucun de mes vœux ne peut être satisfait, je privilégie (cla □ la localisation géographique						Pour une meilleure prise en comp de votre situation, n'hésitez pas nous joindre un courrier explica que vous envoyez également au re torat (précisions sur: situation fan liale, moyens de locomotion, etc.).					sitez pas à r explicatif nent au rec- uation fami-
	e type d'établi 'affectation su	ssement : je p	oréfère un								
		de carte syndicale  J'accepte de fournir au SNES*/SNUEP*/SNEP* et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES*/SNUEP*/SNEP* de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements									
		ırant sur la car	inform recond le dro	natisés dans l duire lors du it d'accès en	s fixées pa ent de l'ac t au <b>SNE</b>	es par les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.78. Cette autorisation est à le l'adhésion et révocable par moi-même dans les mêmes conditions que <b>SNES*</b> , 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 / <b>SNEP*</b> , 76, rue des , rue Eugène-Oudiné, 75013 Paris ou à ma section académique.					

Signature:

\*Rayer les mentions inutiles